



Doc. 14085
13 juin 2016

Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (PTCI) – implications pour les droits sociaux, la santé publique et le développement durable

Proposition de résolution

déposée par M. Geraint DAVIES et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

L'un des accords commerciaux bilatéraux les plus ambitieux de l'histoire, le Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (PTCI), que négocient actuellement l'Union européenne et les Etats-Unis, pourrait être conclu d'ici à la fin de 2016. Cet accord vise à supprimer les obstacles réglementaires à la promotion des échanges et de la croissance économique multilatérale. Il devrait avoir des retombées économiques considérables pour l'Union européenne et les Etats-Unis, dont une importante croissance du PIB, l'assouplissement des règles régissant les investissements et la création de nouveaux débouchés et emplois.

Ces arguments ne semblent toutefois pas convaincants pour nombre d'opposants. D'après de nombreuses études, le PTCI pourrait entraîner un abaissement des normes considérées comme des « obstacles » aux échanges. Il pourrait en conséquence abaisser les règles et les niveaux de protection existants en Europe dans des domaines comme la sécurité alimentaire, l'environnement, la santé publique, le respect de la vie privée, les services publics et les droits du travail. Parmi les principales menaces est le fait qu'il cherche, par l'intermédiaire de son mécanisme de règlement de différends entre investisseurs, à accorder aux entreprises transnationales un pouvoir sans précédent de poursuivre des gouvernements devant les tribunaux au motif de pertes dues à l'adoption de lois relevant les normes sociales ou environnementales.

La non-transparence des négociations réduit la capacité des citoyens d'estimer l'impact potentiel de l'accord. Une série de documents de négociation secrets du PTCI, récemment publiée par l'ONG Greenpeace (Pays-Bas), semble justifier les craintes de nombreux opposants du PTCI.

L'Assemblée parlementaire devrait se demander si la procédure actuelle de négociation de l'accord correspond aux pratiques démocratiques et aux principes de bonne gouvernance et dans quelle mesure les normes sociales, sanitaires et environnementales européennes, qui résulteraient de ce qui est connu des documents de négociation, seraient assouplies.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

DAVIES Geraint, Royaume-Uni, SOC
CHRISTODOULOPOULOU Anastasia, Grèce, GUE
ELZINGA Tuur, Pays-Bas, GUE
EßL Franz Leonhard, Autriche, PPE/DC
FRIDEZ Pierre-Alain, Suisse, SOC
GAMBARO Adele, Italie, ADLE
GRIN Jean-Pierre, Suisse, ADLE
GROTH Annette, Allemagne, GUE
JANSSON Eva-Lena, Suède, SOC
JÓNASSON Ögmundur, Islande, GUE
LEITE RAMOS Luís, Portugal, PPE/DC
MAGRADZE Guguli, Géorgie, SOC
MARKOVIĆ Milica, Bosnie-Herzégovine, SOC
MERGEN Martine, Luxembourg, PPE/DC
MÍROĞLU Orhan, Turquie, CE
ROSETA Helena, Portugal, SOC
SCHENNACH Stefan, Autriche, SOC
STRIK Tineke, Pays-Bas, SOC
SUTTER Petra, De, Belgique, SOC
VERCAMER Stefaan, Belgique, PPE/DC

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
CE: Groupe des conservateurs européens
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe socialiste